

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE SEANCE DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

Amphithéâtre Gastaut – PHARO (Marseille)

Approuvé en Commission de la Recherche du 8 mars 2019

ETAIENT PRESENTS :

Collège A :

M. Pierre CHIAPPETTA, Vice-Président Recherche de l'Université,

Mme Sophie VALLAS, Mme Anne BALANSARD (pouvoir à Mme VALLAS à partir de 15H), Mme Linda PILLIERE, (pouvoir à Mme VALLAS à partir de 16H), Mme Ariel MENDEZ, M. Yann BRAMOULLE, M. Jean-Louis MEGE, M. Olivier BELLIER, Mme Sophie CHAUVET, M. Philippe MOULIN.

Collège B :

Mme Sylvia GIREL (pouvoir à M. BOUCRAUT à partir de 16H10), Mme Sophie LAMOUREUX (pouvoir à Mme CHAUVET à partir de 16H30), M. Olivier ROQUES (pouvoir à Mme MENDEZ à partir de 16H), M. José BOUCRAUT, M. Philippe TORCHIO.

Collège C :

M. Nicolas BAUDRU, Mme Elise KASPI, M. Jean-François HEROLD.

Collège D :

M. Julien FROMONOT (pouvoir à M. BAUDRU à partir de 16H), M. Jean-Pierre LAPEBIE.

Collège E :

M. Frédéric FORESTIER

Collège F :

Collège usagers :

Mme Victoria FOURMENT, M. Gaétan AÛLLO-RASSER.

Membres extérieurs :

M. Dominique NOBILE, M. Philippe CAMPION.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS	donne pouvoir à	M. Philippe MOULIN,
Mme Véronique ALPHAND	donne pouvoir à	M. Philippe MOULIN,
Mme Valérie ANDRIEUX-PONEL	donne pouvoir à	M. Olivier BELLIER,
Mme Isabelle LUCIANI	donne pouvoir à	M. Jean-François HEROLD,
Mme Roberta ZIPARO	donne pouvoir à	M. Yann BRAMOULLE,

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

M. Éric GASPARINI, Mme Florence SABATIER-MALATERRE, M. Alexis ALBARIAN, M. Pierre LANTOINE, Mme Anne-Laure PROST, M. Julien COLLE, M. Florent MASSE Mme Caroline POZMENTIER, Mme Véronique MIQUELLYM, M. Stéphane BOURDIN.

Soit 29 membres présents ou représentés (quorum : 20 pers).

La séance est ouverte à 14H05, sous la présidence de Monsieur Pierre CHIAPPETTA Vice-Président Recherche de l'Université, en présence de Madame Laurence SARACINO, Directrice de la Recherche et de la Valorisation et Madame Sylvie HUYNH VAN PHUONG, responsable du Pôle administration de la recherche à la DRV.

Madame Guylaine RACOUCHOT assure le secrétariat de séance.

ORDRE DU JOUR :

POINT I : INFORMATIONS

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE JANVIER 2019

POINT III : APPEL A PROJET REGION PACA 2019 : APOG, APEX, APLF, APRS

POINT IV : NOMINATION DE DIRECTIONS D'UNITES DE RECHERCHE ET DE SERVICE

POINT V : ADHESION D'AMU A UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE

POINT VI : ADHESION D'AMU A DES GROUPEMENTS DE RECHERCHE

POINT IX : DEMANDES DE SUBVENTION

POINT X : FORMATION DOCTORALE :

- **DEMANDES DE DISPENSES DE MASTER**
- **DEMANDES DE COTUTELLES DE THESES ET D'AVENANTS A DES COTUTELLES DE THESES ET ARRET D'UNE COTUTELLE DE THESE**
- **CHANGEMENT DES ELEMENTS DESCRIPTIFS D'UNE THESE**
- **DIRECTION OU CODIRECTION DE THESES PAR DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS OU CHERCHEURS NON HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES**

POINT XI : QUESTIONS DIVERSES

POINT I : INFORMATIONS

➤ **Accueil de Mme Claudine PIQUE.**

Monsieur le Vice-Président Recherche accueille Mme Claudine PIQUE, nouvelle adjointe au directeur scientifique référent qui va donc remplacer M. Stéphane BOURDIN pour représenter le CNRS au sein de la Commission de la Recherche d'AMU.

Mme PIQUE se présente : elle est directrice de recherche CNRS à l'Institut Cochin de Paris (UMR 8104) en virologie et immunologie.

➤ **Les 80 ans du CNRS.**

Monsieur le Vice-Président Recherche indique avoir assisté récemment aux 80 ans du CNRS. La cérémonie rassemblait plus de 1000 personnes, directeurs des unités de recherche du CNRS et partenaires. A cette occasion, le Premier Ministre a annoncé le lancement d'une loi de programmation sur la recherche pour 2020. D'ici là des nombreux échanges auront lieu. Pour le moment, le gouvernement n'a fait que deux lois de programmation : l'une pour la défense et l'autre pour l'intérieur. Ceci montre l'importance que le gouvernement entend donner aux enjeux stratégiques de la recherche.

POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DU 17 JANVIER 2019

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet la rédaction du procès-verbal de la Commission du 17 janvier 2019 aux membres de la Commission de la Recherche.

Aucune remarque n'étant formulée en séance sur le PV présenté, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de le valider.

Vote d'approbation du PV de la Commission de la Recherche du 17 janvier 2019 à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT III : APPEL A PROJET REGION PACA 2019 : APOG, APEX, APLF, APRS

Deux appels à projets de la Région PACA sont présentés au cours de cette séance de la Commission de la Recherche.

Tout d'abord, il s'agit de l'appel à projet Recherche 2019 qui comporte 3 volets : le volet général (APOG), le volet recherche exploratoire (APEX) et le volet Plateformes (APLF).

Puis, la Commission de la Recherche doit également se prononcer sur l'appel à projets Rayonnement Scientifique (APRS) qui comprend 2 volets : le volet manifestations scientifiques et le volet édition.

Pour chaque type d'appel à projets, les unités de recherche ont été destinataires des conditions d'éligibilité et chaque dossier a été expertisé par un membre de la Commission.

Cette année 8 dossiers sont déposés au titre des APEX, 4 au titre des APOG et 4 sont présentés au titre des plateformes (contre 8 APEX, 3 APOG et 6 dossiers Plateforme en 2018). Pour les APRS, cette année 5 dossiers sont présentés au titre des manifestations scientifiques (comme l'an passé) et 3 au titre des éditions (comme en 2018).

Monsieur le Vice-Président Recherche propose d'étudier tout d'abord **les dossiers APOG** (annexe 1).

Il rappelle les critères des APOG : le volet général est destiné à financer des projets novateurs associant plusieurs laboratoires de recherche, privilégiant les collaborations inter laboratoires, la mutualisation des équipements et l'interdisciplinarité. Le montant demandé en équipement ne peut pas excéder 150 000€ et 50 000€ en fonctionnement. Enfin, le taux d'intervention de la Région ne saurait excéder 70% de l'assiette subventionnable. Il est par ailleurs précisé qu'un an après l'entrée en vigueur des Accords sur le climat, l'exécutif régional a souhaité faire de la Région Sud PACA une région exemplaire en matière d'environnement et devenir le moteur des

accords sur le climat et de la transition énergétique. Le soutien de la Région à la recherche et l'innovation favorisera l'accélération de cette transition énergétique et une attention particulière sera portée aux projets qui s'inscrivent dans ces priorités.

En application du Plan climat régional, la Région a prévu de « consacrer *a minima*, 30% des appels à projets de recherche aux thématiques du changement climatique »

Après étude des 4 dossiers et au terme d'une discussion entre les membres de la Commission de la Recherche, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de classer les dossiers selon l'ordre suivant :

- les dossiers MICRORHEO MUC et SUD PLASTIC sont classés n°1 ex aequo,
- le dossier CryoPlasma est classé n°3,
- le dossier ISI3DPRINTED est classé n°4.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés pour le classement proposé par le Vice-Président Recherche (annexe 1) concernant les dossiers de candidature pour les APOG 2019.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose ensuite d'étudier les dossiers APEX (annexe 2).

Il rappelle les critères de la Région sur ce type de dossiers. Le volet recherche exploratoire est destiné à ouvrir de nouveaux espaces de créativité. Il concerne les projets novateurs, fondés sur les idées susceptibles d'ouvrir de nouvelles voies de recherche. Le montant accordé par projet par la Région ne pourra excéder 80 000€ pour l'équipement et 50 000€ pour le fonctionnement. Enfin, le taux d'intervention de la Région ne saurait excéder 80% de l'assiette subventionnable. Les projets exploratoires devront obligatoirement bénéficier de cofinancements provenant des ressources propres de leur laboratoire de rattachement.

Les critères relatifs au plan climat régional sont également applicables aux dossiers APEX.

Après étude des 8 dossiers et une discussion avec les membres de la Commission de la Recherche, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de classer :

- 3 dossiers 1^{er} ex-aequo (les dossiers ORIGAMIP, IMPOMED et VasculoScreen)
- le dossier SSL@M est classé 4^{ème},
- le dossier FATIGUE est classé 5^{ème},
- le dossier RFTFO est classé 6^{ème},
- le dossier BioToxo est classé 7^{ème}
- le dossier POLF est classé 8^{ème}.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés pour le classement proposé par le Vice-Président Recherche (annexe 2) concernant les dossiers de candidature pour les APEX 2019.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose ensuite de passer à l'étude des dossiers APLF (annexe 3).

Il rappelle les critères de la Région pour ce volet. Le volet plateforme est destiné à soutenir la mise en place ou le développement des plateformes technologiques de haut niveau partagées par des équipes régionales de recherche et le cas échéant ouvertes à des partenaires extérieurs, notamment industriels. Le montant accordé par la Région ne pourra excéder 150 000€ par projet pour les dépenses d'équipement et 50 000€ pour le fonctionnement. Enfin, le taux d'intervention de la Région ne saurait excéder 50% de l'assiette subventionnable.

Les critères relatifs au plan climat régional sont également applicables aux dossiers APLF.

Monsieur le Vice-Président Recherche explique par ailleurs, qu'AMU souhaite de son côté promouvoir les plateformes labellisées du site d'Aix Marseille et qui s'inscrivent le mieux dans les critères de la Région.

Il rappelle que le dossier NEUROVIR est également soutenu par AMU, bien qu'il ne s'agisse pas d'une plateforme labellisée car il s'inscrit dans le projet NEUROTIMONE, opération structurante pour les neurosciences que l'Université soutient fortement.

Après étude des 4 dossiers et à l'issue d'une discussion avec les membres de la Commission de la Recherche, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de classer deux dossiers sortant du lot 1^{er} ex-aequo (les dossiers CONTROLS et NEUROVIR) pour leur qualité et leur adéquation aux critères de la Région pour ce volet.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose ensuite que les deux autres dossiers (les dossiers SNOM- et EXTASE) dont la qualité scientifique est également très bonne soient classés 3^{ème} ex aequo.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés pour le classement proposé par le Vice-Président Recherche (annexe 3) concernant les dossiers de candidature pour les APLF 2019.

La Commission de la Recherche passe ensuite à l'étude des dossiers dans le cadre de **l'appel à projet Rayonnement Scientifique : APRS.**

Le premier volet étudié concerne les **manifestations scientifiques** (annexe 4).

Dans le cadre de cet appel à projet, 4 dossiers sur les 5 sont bien classés et notés. Après une courte discussion, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de classer 4 dossiers en 1^{ère} position ex-aequo et un dossier en 5^{ème} position (annexe 4).

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés pour le classement proposé par le Vice-Président Recherche (annexe 4) concernant les dossiers de candidature pour les APRS 2019, volet manifestations scientifiques.

Le dernier volet étudié concerne les **Editions** (annexe 5).

Après étude des 3 dossiers et une courte discussion, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de classer :

- le dossier Dialogues Economiques en 1^{ère} position,
- le dossier 1 Pavements et sols en mortier en 2^{ème} position
- le dossier sculpture romaine en 3^{ème} position.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés pour le classement proposé par le Vice-Président Recherche (annexe 5) concernant les dossiers de candidature pour les APRS 2019, volet édition.

Dans la continuité des dossiers déposés auprès de la Région, Monsieur le Vice-Président Recherche informe les membres de la Commission de la Recherche qu'il a été saisi d'une demande d'expertise d'un dossier qui sera présenté dans le cadre d'un appel à projet de la Région Sud-PACA par la Société Française des Neurosciences.

Bien que ce dossier ne soit pas géré par AMU, il est demandé à la Commission de la Recherche d'émettre un avis portant uniquement sur la qualité scientifique du projet déposé.

Monsieur le Vice-Président Recherche a expertisé lui-même ce dossier pour lequel il propose un avis scientifique favorable. Par contre il souhaite que l'avis de la Commission Recherche rappelle bien qu'AMU ne pourra en aucun cas percevoir la subvention éventuellement attribuée à cette manifestation par la Région dans la mesure où l'organisation et la gestion du congrès sont assurées par une association.

Mme SARACINO ajoute que ce projet ne pouvait pas être géré par AMU puisque le laboratoire porteur de cette demande est un laboratoire en gestion CNRS ; aucune demande de dérogation

n'a été formulée pour qu'AMU le gère. Par ailleurs, le CNRS n'a pas voulu porter cette demande pour le compte du laboratoire auprès de la région.

Mme CHAUVET explique que les laboratoires n'ont matériellement pas le temps de monter des congrès aussi importants c'est pourquoi ils délèguent les organisations à des associations qui se sont spécialisées dans ce type de travail. Mais du coup, il y a des problèmes dans le montage budgétaire des colloques et la situation devient inextricable.

Mme SARACINO répond que les collectivités ont parfaitement le droit de financer des associations mais que ces aides ne sont pas instruites par le service de la recherche de la Région mais par un autre service. Elle ajoute qu'une réflexion est en cours avec le service des marchés pour mettre éventuellement en place des « marchés à bon de commande » avec plusieurs structures développant une activité d'organisation de congrès qui permettraient de répondre à ce type de situation.

Mme CHAUVET explique que le dossier est désormais déposé auprès du service tourisme et non plus de celui de la recherche ce qui devrait permettre de résoudre un certain nombre de malentendus y compris avec la Région.

Avis favorable sur la qualité scientifique du colloque organisé par la société française des neurosciences à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

La Commission Recherche rappelle qu'AMU ne pourra percevoir aucun financement relatif à ce colloque.

POINT IV : NOMINATION DE DIRECTIONS D'UNITES DE RECHERCHE ET DE SERVICE (ANNEXE 6)

En préambule à ce point, Monsieur le Vice-Président Recherche informe les membres de la Commission de la Recherche de différents changements relatifs à la situation d'unités mixtes de recherche ou d'unités mixtes de service qui sont intervenus au 1^{er} janvier 2019 :

- La FRE 2006 PRISM (Perceptions, Représentations, Image, Son, Musique) devient l'UMR PRISM 7061 pour 4 ans. Monsieur KROLAND MARTINET demeure Directeur. AMU et le CNRS sont co-tutelles tandis que le Ministère de la Culture est tutelle secondaire.
- Le CERIMED (Centre européen de Recherche en Imagerie Médicale) devient une Unité Mixte de Service (UMS 2012). Sa création intervient pour 4 ans. Le CNRS et AMU sont co-tutelles.
- La FRE 2006 MEPHI n'est pas reconduite par le CNRS. Dès lors, le laboratoire Microbes, Evolution, Phylogeny and Infections devient une UMR dont les co-tutelles sont AMU et l'IRD. Son numéro est UMR_D 258.

Monsieur le Vice-Président Recherche présente ensuite le tableau des changements de directions d'Unités de Recherche sur lesquelles la Commission de la Recherche doit se prononcer (annexe 6).

Tout d'abord, le laboratoire Microbes, Evolution, Phylogeny and Infections (MEPHI UMR_D 258) opère un changement à sa tête : le directeur M. Michel DRANCOURT, PU-PH, devenant directeur adjoint et le directeur adjoint, M. Jean-Christophe LAGIER, PU-PH, devenant directeur. Cette inversion des rôles a été validée par le Conseil du Laboratoire du 16 janvier 2019 et prend effet au 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin du contrat d'établissement.

Mme Fabienne SAMSON, Chargée de Recherche CNRS prend la direction de l'Institut des Mondes Africains (IMAf UMR 8171) tandis que Messieurs Hervé PENNEC, Chargé de Recherche CNRS et Henri MEDARD, Professeur à AMU sont nommés directeurs-adjoints. M. MEDARD est directeur adjoint pour le site d'Aix en Provence. Tous les trois sont nommés à compter du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'à la fin du contrat d'établissement.

Mme Marion FONTAINE, MCF à l'Université d'Avignon, est nommée directrice-adjointe du Centre Norbert Elias (CNE UMR 8562) en remplacement de Mme Agnès MARTIAL. Cette nomination prend effet du 1^{er} janvier 2019 à la fin du contrat d'établissement.

M. Benjamin GUILLET, Professeur, est nommé directeur du Centre européen de Recherche en Imagerie Médicale (CERIMED UMS 2012) du 1^{er} janvier 2019 à la fin du contrat d'établissement.

M. Laurent KODJABACHIAN, Directeur de Recherche CNRS, est nommé directeur par intérim de l'Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM UMR 7888) en remplacement de M. André LE BIVIC. Cet intérim devrait durer du 1^{er} février 2019 jusqu'à l'élection de la nouvelle direction.

M. Richard KRONLAND –MARTINET, Directeur de Recherche CNRS est nommé Directeur de l'UMR Perceptions, Représentations, Image, Son, Musique (PRISM UMR 7061) à compter du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'à la fin du contrat d'établissement. Il occupait déjà cette fonction en tant que directeur de la FRE 2003 PRISM.

Enfin, Mme Catherine FERNANDEZ, Professeure des Universités, succède à M. Thierry TATONI à la tête de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE UMR 7263) à partir du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'à la fin du contrat d'établissement.

Ces nominations n'appelant pas de remarque, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de les approuver.

Vote favorable à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour ces nominations à la direction de MEPHI, de l'IMAf, du Centre Norbert Elias, du CERIMED, de l'IBDM, de PRISM et de l'IMBE.

POINT V : ADHESION D'AMU A UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE

➤ Demande d'adhésion au GIS MAGIS

Monsieur le Vice-Président Recherche indique que la Commission de la Recherche est saisie d'une demande d'adhésion au GIS sur les Maçonneries (MaGIS). Il passe la parole au rapporteur.

Le GIS MAGIS regroupe un grand nombre de laboratoires, un centre technique, un établissement administratif, un établissement public à caractère industriel et commercial et trois industriels qui travaillent dans les domaines de la maçonnerie

Son objectif stratégique est de tisser des liens entre les partenaires académiques et acteurs du domaine afin d'instaurer une pluridisciplinarité nécessaire au domaine de la maçonnerie. Il propose de définir des orientations et axes de recherche répondant aux problèmes et interrogations des gestionnaires d'ouvrages et/ou des entreprises du secteur pour que l'Etat, les gestionnaires d'ouvrages, les industriels trouvent leur interlocuteur adapté. MaGIS permettra de développer et impulser des projets communs, d'identifier et faire connaître les points forts des acteurs français. Il sera également le moyen de diffuser les connaissances, les résultats des recherches et savoir-faire, pour augmenter la visibilité de la recherche française sur ce thème tant au niveau national qu'international.

Les objectifs scientifiques identifiés de MaGIS concernent des recherches fondamentales et appliquées incluant :

- l'élaboration d'outils diagnostiques d'ouvrages d'art courants afin de proposer aux acteurs du domaine les outils adaptés à leurs besoins ;
- l'étude et la simulation des comportements structurels de maçonnerie et l'élaboration de méthodes calculatoires permettant l'analyse de ces comportements en statique et / ou dynamique;
- l'étude des matériaux innovants dans les constructions ;
- l'organisation de nouvelles formations en maçonnerie incluant des aspects scientifiques, technologiques et réglementaires.

Le Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique (LMA UMR 7031) est porteur du projet pour AMU.

Le rapporteur donne un avis très favorable sur ce projet et Monsieur le Vice-Président Recherche propose de le suivre.

Vote d'approbation pour la participation d'AMU au GIS MAGIS à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

POINT VI : ADHESION D'AMU A DES GROUPEMENTS DE RECHERCHE

➤ **GDR Didactique et Epistémologie des Mathématiques, interactions Informatique Physique, dans le Supérieur (DEMIPS)**

Monsieur le Vice-Président Recherche passe la parole au rapporteur de la demande d'adhésion au GDR Didactique et Epistémologie des Mathématiques, interactions Informatique Physique, dans le Supérieur (DEMIPS) déposée par l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373).

Celui-ci explique que la mission de ce GDR est de structurer géographiquement et de fédérer les recherches en didactique et épistémologie des mathématiques sur l'enseignement supérieur et sur la transition secondaire/supérieur en lien avec les mathématiciens, en prenant en compte les interactions avec l'informatique et la physique, avec un soutien affirmé aux jeunes chercheurs.

Le rapporteur regrette cependant qu'un seul chercheur de l'I2M soit concerné par le GDR qui regroupera une communauté de chercheurs relativement étroite.

Monsieur le Vice-Président Recherche répond que des Enseignants-Chercheurs de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) pourraient également être intéressés par ce GDR. Il préconise de leur en faire part.

Le rapporteur émet cependant un avis favorable sur le projet et Monsieur le Vice-Président Recherche propose de le suivre.

Vote d'approbation pour la participation d'AMU au GDR « DEMIPS » à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

➤ **GDR Sport et Activité Physique**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente la demande d'adhésion au GDR Sport et Activité Physique déposée par l'Institut des Sciences du Mouvement (ISM UMR 7287).

Il explique que l'enjeu de ce GDR est de fédérer, dans une perspective de recherches pluri et interdisciplinaires, l'ensemble des acteurs du sport, en mettant en synergie les laboratoires de recherche, les industriels du sport, et les usagers que sont les fédérations sportives et leurs athlètes.

Le GDR sera structuré en 4 grands thèmes qui ne seront pas exclusifs les uns des autres et devront au contraire se recouper :

- facteurs humains de la performance,
- modélisation, matériaux et instrumentation,
- sport, activité physique, santé, bien-être,
- enjeux sociétaux.

Certaines problématiques transversales seront également étudiées à travers l'ensemble des thèmes : performance à tous les âges, sport et activité physique tout au long de la vie, sport et handicap, sport et genre...

Il émet un avis favorable sur le projet qu'il soumet à l'approbation des membres de la Commission de la Recherche.

Vote d'approbation pour la participation d'AMU au GDR « Sport et Activité Physique » à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

POINT VIII : DEMANDES DE SUBVENTIONS (ANNEXE 7)

Monsieur le Vice-Président Recherche indique que 7 demandes de subventions sont présentées sans expertise à la Commission de la Recherche car il s'agit de demandes de subventions déjà expertisées dans le cadre de l'obtention d'un financement au titre du FIR colloques. La Commission s'étant prononcée favorablement sur ces projets, ils peuvent être transmis aux collectivités territoriales pour une demande de co-financement sans faire l'objet d'une nouvelle expertise.

Le colloque « **Les institutions financières indépendantes. Une nouvelle expertise ou un contre-pouvoir ?** » est présenté par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières (CEFF EA 891) auprès de la Métropole d'Aix-Marseille Provence (1 245€ sollicités).

Le colloque « **RSE, Médiation et Internormativité : Regard croisé France-Canada** » est présenté par le Centre de Droit Economique (CDE EA 4224) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (3 000€ sollicités).

Le colloque « **Les significations des réformes du divorce** » est présenté par le Laboratoire de Droit Privé et Sciences Criminelles (LDPSC EA 4690) auprès la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités).

Le colloque « **AGC²T : Arithmétique, Géométrie, Cryptographie et Théorie des Codes** » est présenté par L'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 000€ sollicités).

Le colloque « **Théâtre – Texte – Transfert. L'Arche Editeur : passeur entre les cultures. Traduire le théâtre.** » est présenté par l'Equipe sur les cultures et humanités anciennes et nouvelles germaniques et slaves (ECHANGES EA 4236) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (1 275€ sollicités).

Le colloque « **Du malentendu dans la chanson** » est présenté par le Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER EA 854) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités).

Enfin, le colloque « **Sénèque tragique : la virilité et ses déclinaisons dans le théâtre de Sénèque et chez ses émules de Mussato à nos jours** » est présenté par le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM EA 4235) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 500€ sollicités).

Monsieur le Vice-Président demande si ces dossiers appellent des remarques de la part des membres de la Commission puis propose de valider leur transmission aux collectivités territoriales par un seul vote.

Vote favorable à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour la transmission de ces dossiers de demande de subvention aux collectivités territoriales concernées.

POINT X : FORMATION DOCTORALE

DEMANDES DE DISPENSES DE MASTER 2 (ANNEXE 8)

Monsieur le Vice-Président Recherche interroge ensuite les rapporteurs des 6 dossiers de demandes de dispenses de Master 2 présentés en séance.

Seul le dossier de M. EL MOUDNI appelle des remarques de la part du rapporteur qui s'interroge sur l'intérêt du sujet de la thèse qui est par ailleurs très proche du sujet proposé à un autre candidat, M. MASSIRI. Dans les deux cas, les candidats remplissent bien les conditions d'une dispense de Master 2 mais il faudra être attentif à l'intérêt des cotutelles dont les dossiers parviendront ultérieurement à la Commission de la recherche pour étude.

Dans la mesure où M. EL MOUDNI remplit les conditions pour obtenir une dispense de Master 2, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de valider l'ensemble des dossiers par un seul vote.

Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés à l'octroi d'une dispense de Master 2 pour les 6 demandes présentées en séance.

DEMANDES DE COTUTELLES DE THESES ET D'AVENANTS DE COTUTELLES (ANNEXES 9 ET 9 BIS)

M. le Vice-Président Recherche interroge les rapporteurs des 4 demandes de cotutelle présentées en annexe 9 et souhaite savoir si ces dossiers posent problème.

En l'absence de remarques, Monsieur le Vice-Président Recherche propose à la Commission de la Recherche de le valider.

Avis favorable pour la signature des 4 conventions de cotutelle de thèse présentées en séance, émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

Monsieur le Vice-Président Recherche présente également 7 demandes d'avenants à des cotutelles de thèse. 6 d'entre elles n'ont pas fait l'objet d'expertises puisqu'il s'agit de prolongations en 4^{ème} ou 5^{ème} année de thèse auxquelles s'ajoutent deux modifications de sujet de thèse et deux changements de directeur de thèse.

Un seul dossier a fait l'objet d'une expertise : il concerne un avenant pour une prolongation en 6^{ème} année de thèse. Monsieur le Vice-Président explique que le rapporteur a donné un avis favorable à la prolongation et propose donc de valider l'ensemble des avenants.

Avis favorable pour la signature des 6 demandes d'avenants à des cotutelles de thèse présentées en annexe 9 bis, à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

MODIFICATION DES ELEMENTS DESCRIPTIFS D'UNE THESE

➤ **Situation de M. CHEBBO.**

M. Mohamad CHEBBO, doctorant au sein du Centre de Recherche en Cardiovasculaire et Nutrition (C2VN UMR_S 1263) demande à changer de directrice de thèse pour sa deuxième année au motif de difficultés relationnelles rencontrées avec cette dernière.

L'Unité de Recherche a pris en compte la demande du doctorant et propose que le nouveau directeur soit M. le Pr CHANEZ ; la co-directrice de thèse, Mme Delphine GRAS restant dans cette fonction.

En parallèle, la directrice de thèse initiale fait l'objet d'une procédure administrative.

Le directeur de l'Ecole doctorale 62 (Sciences de la vie et de la Santé) est également favorable à cette solution.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc de suivre cette proposition.

Avis favorable pour le changement de directeur de thèse concernant M. Mohamad CHEBBO, à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

➤ **Situation de Mme GRASSO.**

Mme Camille GRASSO, doctorante au Laboratoire de Psychologie Cognitive (LPC UMR 7290), demande à changer de directeur de thèse et de sujet de thèse. Son directeur de thèse initial est d'accord, et le directeur du LPC, M. Johannes ZIEGLER accepte d'assurer la direction de cette thèse avec Mme MARIE MONTANT, MCF HDR comme co-directrice.

Le nouveau sujet de la thèse sera la « compréhension des mots désignant des notions abstraites : une perspective incarnée ».

Dans la mesure où toutes les personnes concernées sont d'accord, Monsieur le Vice-Président Recherche propose que la Commission de la Recherche donne un avis favorable à ce changement de directeur et de sujet de thèse.

Avis favorable pour le changement de directeur et de sujet de thèse concernant Mme Camille GRASSO, à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

DIRECTION OU CODIRECTION DE THESES PAR DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS OU CHERCHEURS NON HABILITES A DIRIGER DES RECHERCHES

➤ **Demande de Mme Karine MILLON-FAURE, MCF non HDR**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente tout d'abord le dossier de demande de direction de thèse déposé par Mme Karine MILLON-FAURE, MCF non HDR au laboratoire Apprentissages, Didactiques, Evaluation, Formation (ADEF EA 4671) qui souhaite codiriger la thèse de Mme Emilie MARI dans le domaine de la didactique des mathématiques. La thèse sera également encadrée par Mme Teresa ASSUDE qui est professeure et tutrice de l'HDR de Mme MILLON.

Après étude du dossier, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de valider la nomination de Mme MILLON-FAURE en tant que codirectrice de thèse de Mme Emilie MARI.

Avis favorable à la nomination de Mme Karine MILLON-FAURE en tant que codirectrice de thèse d'Emilie MARI, à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

➤ **Demande de Mme Hélène CHENEVAL ARMAND, MCF non HDR**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente également le dossier de demande de codirection de thèse déposé par Mme Hélène CHENEVAL ARMAND, MCF non HDR au laboratoire Apprentissages, Didactiques, Evaluation, Formation (ADEF EA 4671), qui souhaite codiriger la thèse de Mme Valérie THERIC dans le domaine des enseignements professionnels dont elle est spécialiste. La directrice de la thèse sera Mme Pascale BRANDT-POMMARES, professeure. Mme CHENEVAL ARMAND souhaite par ailleurs préparer son HDR.

Après étude du dossier, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de valider la nomination de Mme CHENEVAL ARMAND en tant que codirectrice de thèse de Mme THERIC.

Avis favorable à la nomination de Mme Hélène CHENEVAL ARMAND en tant que codirectrice de thèse de Mme Valérie THERIC, à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

➤ **Demande de Mme Colette JUNGAS, Chercheure CEA non HDR**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente ensuite le dossier de demande de codirection de thèse déposé par Mme Colette JUNGAS, Chercheure CEA non HDR à l'Institut de Biosciences et de Biotechnologies d'Aix-Marseille (BIAM UMR 7265), qui souhaite codiriger la thèse de M. Quentin CHARRAS qui portera sur le cas de *Posidonia oceanica* dont Mme JUNGAS est une spécialiste.

Le directeur de la thèse sera M. Stefano CAFFARI, professeur dans ce même laboratoire.

Après étude du dossier, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de valider la nomination de Mme JUNGAS en tant que codirectrice de thèse de M. CHARRAS.

Avis favorable à la nomination de Mme Colette JUNGAS en tant que codirectrice de thèse de M. Quentin CHARRAS, à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

➤ **Demande de Mme Maria-Antonietta IMPEDOVO, MCF non HDR**

Monsieur le Vice-Président Recherche indique que Mme Maria-Antonietta IMPEDOVO, MCF non HDR au laboratoire Apprentissages, Didactiques, Evaluation, Formation (ADEF EA 4671) qui souhaite codiriger la thèse de M. Frédéric CALAY ROCHE dans le domaine du processus de

guidage des apprenants et la contribution de la réalité virtuelle dans l'acquisition de procédures de sécurité en milieu professionnel.

Le directeur de thèse sera M. Jacques GINESTIE, professeur et directeur de l'ADEF.

Après étude du dossier, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de valider la nomination de Mme IMPEDOVO en tant que codirectrice de thèse de M. Frédéric CALAY ROCHE.

Avis favorable à la nomination de Mme Maria-Antonietta IMPEDOVO en tant que codirectrice de thèse de Frédéric CALAY ROCHE, à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

➤ **Demandes de M. Andreas NICOLAIDES et de M. François DUMASY, MCF non HDR**

Enfin, Monsieur le Vice-Président Recherche présente à nouveau les demandes des deux MCF non HDR qui demandent une dérogation pour pouvoir encadrer chacun un étudiant dans le cadre d'une cotutelle de thèse, l'un avec l'université de Chypre, l'autre avec l'Université de Pavie.

Il rappelle que ces deux dossiers ont été ajournés lors de la Commission de la Recherche du 17 janvier 2019 car les membres de la Commission voulaient s'assurer que les directeurs de thèse partenaires avaient bien le niveau HDR.

Après étude des CV des deux enseignants des universités partenaires, Monsieur le Vice-Président Recherche estime qu'ils ont le niveau HDR et la dérogation peut de ce fait être accordée à M. Andréas NICOLAIDES pour l'encadrement de M. METZGER doctorant au Laboratoire d'archéologie médiévale moderne en Méditerranée (LA3M- UMR 7298) et à M. François DUMASY pour l'encadrement de Mme MARCHI, doctorante au laboratoire CHERPA, Sciences Po Aix.

Il invite les deux demandeurs à passer leur HDR dans les meilleurs délais.

Avis favorable à la nomination de Andréas NICOLAIDES en tant que codirecteur de thèse de M. Mattias METZGER et de M. François DUMASY en tant que codirecteur de thèse de Mme MARCHI dans le cadre de cotutelles de thèse avec d'une part l'université de Chypre et d'autre part l'université de Pavie, à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.

POINT VII : QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 17H30.

Fait à Marseille, le 7 février 2019
Le Vice-président Recherche
d'Aix-Marseille Université

Pierre Chiappetta



**Commission de la Recherche du 7 février 2019
POINT VII-a- APPELS A PROJETS RECHERCHE REGION PACA 2019**

VOLET GENERAL (APOG)																
NB	Composante	Nom Unité	Label (UMR XXXX)	Directeur de l'Unité	Responsable scientifique du projet	DRV Campus	Intitulé du projet	Demande de EJD conjointe	Montant demandé en euros HT	(i) investissement (f) fonctionnement (b) bourse	Montant subventionnable en euros HT	Montant total à titre indicatif	Co-financements acquis (a) ou demandés (s) en euros	Classement composante	Avis CR du 07/02/19	Observations
1	Science	M2P2	UMR 7340	SAGAUT Pierre	SEYSSIECQ GUARENTE Isabelle	Etoile	Micro RHEOmètre adapté à la mesure de viscosité sur fluides biologiques à quantités de type MUCus - MICRORHEO MUC		39 344	(i) 39 344	56 206	56 206	LABEX MEC (demande à déposer début 2019)	1/3	1er ex-aequo	
2	OSU	M.I.O	UMR 7294	SEMPERE Richard	PANAGIOTOP OULOS Christos	Luminy	SUD-PLASTIC		150000	(i) 150000	304298	304298	Ressources propres 10000 (A) IFREMER 20000 (A) CNRS, équipement mi-lourd 124298 (S)	1/1	1er ex-aequo	sous réserve convention reversement CNRS
3	Science	PIIM	UMR 7345	CALISTI Anette	CARTRY Gilles	Etoile	Hydrogen plasmas in contact with cryogenic surfaces - CryoPlasma	oui	49 000	(i) 49 000	70 264	180 264	21 080 fonds propres	2/3	3	
4	Science	LMA	UMR7031	EYHERAMENDY Dominique	LAHELLEC Nikola Tesla	Etoile	International Stresses In 3D Printed Composites by fused Deposition Modeling - ISI3DPRINTED	oui	41 314	(i) 59 021	59 021	59 021	17 707 (a) Protisvalor	3/3	4	

Commission de la Recherche du 7 février 2019
POINT VII-a - APPELS A PROJETS RECHERCHE REGION PACA 2019

VOLET EXPLORATOIRE (APEX)															
NB	Composante	Nom Unité	Label (UMR XXXX)	Directeur de l'Unité	Responsable scientifique du projet	DRV Campus	Intitulé du projet	Montant demandé en euros HT	(i) investissement (f) fonctionnement (b) bourse	Montant subventionnable en euros HT	Budget total a titre indicatif	Co-financements acquis (a) ou demandés (s) en euros	Classement Labo	Classement Composante	Avis CR du 07/02/19
1	Science	Institut Fresnel	UMR 7249	ENOCH Stéphane	NATOLI Jean-Yves	Etoile	Etude des phénomènes de fatigue des optiques dans le domaine uv - FATIGUE	80 000	(i) 80 000	101 430	101 430	21 430 (a) Fonds propres	1/1	1/3	5
2	Science	PIIM	UMR 7345	CALISTI Anette	PARDANAUD Cédric	Etoile	Optical Research in Graphene: Atmospheric Manipulation to Improve its Properties - ORIGAMP	23 309	(i) 23 309	30 309	30 309	7 000 (a) ANR DOMTOM	1/2	2/3	1er ex aequo
3	OSU	M.I.O	UMR 7294	SEMPERE Richard	THYSSEN Méililotus	Luminy	Sea Water Sensing Laboratory @ MIO MARSEILLE - SSL@M	77198	(i) 77198	98898	98898	Ressources propres 21700 (A)	1/1	2/2	4
4	OSU	IMBE	UMR 7263	FERNANDEZ Catherine	MIRLEAU Pascal	Aix	Impact des Polluants sur la biodiversité marine Méditerranéenne - IMPOMED	47 600	(i) 47600	59500	59500	Ressources propres 11900 (A)	1/1	1/2	1er ex aequo
5	Science	PIIM	UMR 7345	CALISTI Anette	CHAMPENOIS Caroline	Etoile	Référence de Fréquence THz par fibre Optique - RFTFO	18 737	(i) 18 737	23 421	23 421	4 684 (a) Fond propre	2/2	3/3	6
6	Pharmacie	C2VN	UMR_S1263	ALESSI Marie-Christine	GARRIGUE Philippe	Timone	Vasculomonitoring de pathologies vasculaires : caractérisation par imagerie TEP et par biologie moléculaire du statut angiogénique dans un modèle de malformation vasculaire chez le gros animal - VasculoScreen	80 000	(i) 80 000	111 860	111 860	Ressources propres 31 860 (A)	1/1	1/1	1er ex aequo
7	Médecine	VITROME	UMR_D 257 - UMR_MD 4	PAROLA Philippe	DUMETRE Aurélien	Timone	Réponse biophysique du parasite Toxoplasma gondii aux désinfectants chimiques - BioToxo	16 000	(i) 16 000	66 000	66 000	ANR STRIP 50 000 (A)	1/1	1/1	7
8	FEG	AMSE	UMR7316	VENDITTI Alain	SANGNIER Marc	Marseille Centre	Politique et Leadership en France - POLF	41 000	(i) 16 000 (f) 25 000	52 966	52 966	AMSE EUR (eOTP : AMSEVJEU/AMSE/IA18HRU404) : 5 310 (I) + 6 656 (F)_ (A) Région Sud PACA : 16 000 (I) + 25 000(F)_ (S)	1/1	1/1	8

Commission de la Recherche du 7 février 2019
POINT VII-a- APPELS A PROJETS RECHERCHE REGION PACA 2019

VOLET PLATEFORME															
NB	Composante	Nom Unité	Label (UMR XXXX)	Directeur de l'Unité	Responsable scientifique du projet	DRV Campus	Intitulé du projet	Montant demandé en euros HT	(i) investissement (f) fonctionnement	Montant subventionnable en euros HT	Montant total du projet à titre indicatif	Co-financements acquis (a) ou demandés (s) en euros	Classement composante	Avis CR du 07/02/19	Observations
1	Science	Institut Fresnel	UMR 7249	ENOCH Stéphane	Leureu Aude Julien LUMEAU (Porteur)	Etoile	Un SNOM versatile pour une nano caractérisation optique adaptée - SNOM	72 912	(i) 72 912	145 825	145 825	72 912,50 (a) Protisvalor	1ex-aequo	3ème ex aequo	labellisée AM
2	OSU	M.I.O	UMR 7294	SEMPERE Richard	GREGORI Gérald	Luminy	EXTreme AnalyseS of aquatic microbial Ecosystems - EXTASE	30916	(i) 30916	61832	61832	Ressources propres 5916 (A) GIS IBISA 25000 (A)	1/1	3ème ex aequo	labellisée AM
3	Médecine	INT	UMR7289	MASSON Guillaume	GASCON GONZALO Eduardo	Timone	Plateforme de production de vecteurs viraux pour la recherche marseillaise - NeuroVir	51 000	(i) 51 000	102 000	102 000	Ressources propres 51 000 (A)	1/1	1er ex aequo	non labellisée
4	Sciences	LCE	UMR7376	WORTHAM Henri	WORTHAM Henri	Marseille Centre	Caractérisation en temps réel des constituants de l'aérosol organique secondaire - CONTROLS	150 000	(i) 150 000	301 900	301 900	Plateforme labellisée MASSALYA (PVM compte GN2214WHPRES0) : 151 900 (A) Région Sud PACA : 150 000 (S)	1ex-aequo	1er ex aequo	labellisée AM

COMMISSION DE LA RECHERCHE du 07 février 2019

POINT VII-b- APPEL A PROJETS "Rayonnement scientifique" REGION PACA 2019 - Manifestations

NB	Composante	Nom de l'Unité	Label (UMR XXXX)	Directeur de l'Unité	Responsable du projet	DRV Campus	Intitulé du projet	Nbre participants	Nbre intervenant	Montants HORS TAXES en Euros			Total du projet	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s)	Classement composante	AVIS CR
										Montant demandé	Assiette subventionnable	Total du projet				
1	ALLSH	LERMA	EA853	PAGE Anne	PAGE Anne	AIX	59ème Congrès de la SAES - L'exception	430	300	6000	18330	39790	LERMA : 2000 (a) LPL : 300 (a) Sté des anglicistes : 8334 FIR AMU : 2696 (a) CR PACA : 6000 CD 13 : 2500 (s) CASDEN : 400 (s) MAIF : 400 (s) MGEN : 400 (s) Crédit Mutuel : 400 (s) MAGE : 400 (s) Métropole : 3 000 (s) Droits d'inscription : 12960 (s)	1/1	1 er ex aequo	
2	MMSH	LAMES	UMR7305	FOURNIER Pierre	DE GOURCY Constance	AIX	Altérités et résistances à l'épreuve du genre en Méditerranée - ALTER-GEMED	200	35	2000	7369	17914	LabexMed : 5 000 (a) LAMES : 1 000 (a) TELEMME : 1 000 (a) FIR AMU : 2 339 (a) CD13 : 1 914 Métropole : 2 000 CR PACA : 2 000 (s) GenderMed : 1 000 (s) Mission Egalité : 661 (s) Partenariats privés : 1 000 (s)	1/1	5	
3	Sciences	PIIM	UMR7345	CALISTI Anette	LAYET Jean-Marc	ETOILE	From the NanoWorld to StarDust - NW2SD	285 Congrès 600 soirée	50	5 000	81 333	95 833	FIR Colloque = 3 000 (A) Mairie Marseille = 1 250 (S) Métropole AMP = 2 000 (S) Département 13 = 1 250 (S) Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche = 5 000 (S) Droits d'inscription attendus : Inscription doctorants = 16 000 (S) Inscription chercheur = 45333 (S) Sponsors = 2 500 (S)	1/1	1 er ex aequo	
4	Médecine	INS	UMR_S1106	JIRSA Viktor	SCHON Daniele	TIMONE	The predictive brain conference	300	20	5000	29800	57300	Fonds propre INS : 13 034 (A) Fonds propre ILCB : 2 000 (A) FIR AMU : 3 766 (A) CR PACA : 5 000 (S) CD 13 : 2 000 (S) Ville Marseille : : 2 000 (S) Neuroschool : : 2 000 (S) Frais d'inscription : 27 500 (S)	1/1	1 er ex aequo	
5	FEG	AMSE	UMR7316	VENDITTI Alain	FIGUIERES Charles	Marseille Cent	18e JOURNEES D'ECONOMIE PUBLIQUE LOUIS-ANDRE GERARD-VARET (LAGV)	220	180	4 000	16 400	32 600	AMSE EUR (eOTP : AMSEVJEU/AMSE/IA18HRU404) : 4 000 (a) FIR Colloques : 3 000 (a) Région : 4 000 (s) Droits d'inscription attendus : 21 600 (s)	1/1	1 er ex aequo	

COMMISSION DE LA RECHERCHE du 07 février 2019
POINT VII-b- APPEL A PROJETS "Rayonnement scientifique" REGION PACA 2019 - Edition

Montants HORS TAXES en Euros

NB	Composante	Nom de l'Unité	Label (UMR XXXX)	Directeur de l'Unité	Responsable du projet	DRV Campus	Intitulé du projet	Montant demandé	Assiette subventionnable	Total du projet	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s)	Classement Labo	Classement composante	AVIS CR
	MMSH	CCJ	UMR7299	SOURISSEAU Jean-Christophe	BLANC-BIJON Véronique	AIX	Pavements et sols en mortier : vocabulaire, techniques, diffusion	4480	9480	9480	Région : 4480 (s) InRAP : 2 000 (s) Fondation Leventis : 2 000 (s) Dpt Vaucluse : 1 000 (s)	1/2	1/2	2
	MMSH	CCJ	UMR7299	SOURISSEAU Jean-Christophe	GAGGADIS-ROBIN Vassiliki	AIX	Actes des 2èmes rencontres autour de la sculpture romaine	2777	5877	5877	FIR AMU Edition : 3 100 (a) Région : 2777 (s)	2/2	2/2	3
	FEG	AMSE	UMR7316	VENDITTI Alain	FIGUIERES Charles	Marseille Centre	Nouvelle revue en ligne "Dialogues économiques"	8 000	42 000	51 200	AMSE EUR (eOTP : AMSEVJEU/AMSE/IA18 HRU404) : 43 200 (a) Région : 8 000 (s)	1/1	1/1	1

Point IV - Changements de direction d'unités de recherche et de service

Commission de la Recherche du 7 février 2019

Nouvelle direction	en remplacement de	Intitulé structure de recherche	N° codique	Observations	Avis de la Commission Recherche du 7 février 2019
LAGIER Jean-Christophe	DRANCOURT Michel	Microbes Evolution Phylogénie et Infections	MEPHI UMR_D 258	Directeur du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
DRANCOURT Michel	LAGIER Jean-Christophe	Microbes Evolution Phylogénie et Infections	MEPHI UMR_D 258	Directeur adjoint du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
SAMSON Fabienne	JOLLY Eric	Institut des Mondes Africains	IMAf UMR 8171	Directrice du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
PENNEC Hervé	LEMAIRE Marianne COLLEYN Jean-Paul PLANEL Sabine	Institut des Mondes Africains	IMAf UMR 8171	Directeur Adjoint du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
MEDARD Henri	MEDARD Henri	Institut des Mondes Africains	IMAf UMR 8171	Directeur Adjoint du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
FONTAINE Marion	MARTIAL Agnès	Centre Norbert Elias	CNE UMR 8562	Directrice Adjointe du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
GUILLET Benjamin		Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale	CERIMED UMS 2012	Directeur du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
KODJABACHIAN Laurent	LE BIVIC André	Institut de Biologie du Développement de Marseille	IBDM UMR 7288	Directeur par intérim à partir du 1er février 2019 jusqu'à l'élection de la nouvelle direction	avis favorable à l'unanimité
KRONLAND-MARTINET Richard	KRONLAND-MARTINET Richard	Perceptions, Représentations, Image, Son, Musique	PRISM UMR 7061	Directeur Du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
FERNANDEZ Catherine	TATONI Thierry	Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale	IMBE UMR 7263	Directrice Du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité
DUTOIT Thierry	FERNANDEZ Catherine	Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale	IMBE UMR 7263	Directeur Adjoint Du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022	avis favorable à l'unanimité



Demandes de subventions de Manifestations portées par des Unités de recherche d'AMU :

**Point VIII : Demandes de subventions aux Collectivités territoriales : Conseil départemental des Bouches du Rhône, Région PACA, Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille Provence
Pour Information**

Commission de la Recherche du 7 février 2019

Composante/Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €		Avis de la Commission Recherche du 7 février 2019	
1	FDSP	Centre d' Etudes Fiscales et Financières (CEFF EA 891)	ALBERT Jean-Luc	<p>Les institutions financières indépendantes. Une nouvelle expertise ou un contre-pouvoir ? Le 29 mars 2019, à la Faculté de Droits et Sciences Politiques d'Aix-en-Provence.</p> <p>Objectifs : Ce colloque, s'appuyant sur différentes expériences, doit permettre de répondre à un ensemble de questions : s'agit-il d'institutions ? en quoi relèvent-elles de la problématique financière ? Sont-elles réellement indépendantes ? Quel statut peut-on envisager pour elles ? Pour réfléchir à ce questionnement, le colloque organisé en mars 2019 par le Centre d'Etudes Fiscales et Financières (CEFF) avec l'appui de Sorbonne Fiscalité & Finances Publiques (Paris 1) dans le cadre d'une coopération pluriannuelle assurée entre ces deux centres de recherche, doit permettre de fédérer un ensemble d'intervenants issus de ces institutions, du monde universitaire et du monde politique afin de mener une analyse approfondie de ces nouveaux acteurs pour en cerner l'impact décisionnaire, la dimension juridique, en identifier l'impact en matière de gestion des finances publiques, voire mener à des propositions d'adaptation.</p> <p>80 participants</p>	Métropole Aix-Marseille Provence	1 245,00 €	6 245,00	Ressources propres (a) CEFF (a) UFR FDSP (s) MAMP (s) FIR (a)	2 380€ 1 500€ 500€ 1 245€ 3 000€	avis favorable à l'unanimité
2	FDSP	Centre de Droit Economique (CDE EA 4224)	MERCIER Virginie	<p>" RSE, Médiation et Internormativité : Regard croisé France-Canada " Le 17 mai 2019 à la faculté de droit et science politique d'Aix Marseille Université</p> <p>Objectifs: Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat signé en 2016 entre AMU et l'Université de Montréal (UdeM) ainsi que d'une Chaire "Responsabilité sociétale des entreprises et développement durable (RSE & DD)" de la Fondation AMU ayant pour objet de contribuer au développement et à l'appréhension par les acteurs économiques des enjeux liés au DD et à la RSE tant au point de vue de la recherche que du renforcement des compétences professionnelles. Elle vise également à accroître le dialogue entre les enseignants-chercheurs, les étudiants et le monde socio-professionnel afin de construire une relation durable et réciproque, développer des partenariats, favoriser l'employabilité des étudiants et garantir la compétitivité du tissu économique local et national</p> <p>70 participants</p>	Métropole Aix-Marseille Provence	3 000,00 €	11 430,00	Ressources propres (a) FIR AMU (a) Fédération de recherche (a) MAMP (s)	3930€ 2 500€ 2 000€ 3 000€	avis favorable à l'unanimité

	Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financeur	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €	Avis de la Commission Recherche du 7 février 2019
3	FDSP	Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles (LDPSC EA 4690)	BONIFAY Emmanuelle	<p>"Les significations des réformes du divorce" Du 16 au 17 mai 2019, Aix-en-Provence</p> <p>Objectifs : Le divorce est une institution très ancienne toujours très présente dans les débats actuels de société, et pose des questionnements divers bien au-delà de sa dimension juridique: dimension politique, sociale voire religieuse parfois. C'est un domaine qui a fait l'objet de nombreuses réformes, et qui continue d'être réformé, en atteste le récent projet de loi de programmation pour la justice. Les objectifs de ces réformes sont pluriels et témoignent d'un mouvement général de "contractualisation" du divorce qu'il semble intéressant d'étudier plus en détail, afin de comprendre les significations de ces réformes du divorce, et leur lien avec l'évolution de la conception retenue de la famille. Le but de cette manifestation est d'apporter un regard pluridisciplinaire sur les réformes du divorce jusqu'ici adoptées. En fédérant des enseignants chercheurs issus de différents laboratoires sur une thématique commune, ce colloque constituera l'aboutissement d'un travail scientifique collectif de très haut niveau. Il devrait aussi permettre l'association du monde professionnel.</p> <p>Participants: 81</p>	Métropole Aix-Marseille Provence	2 000,00 €	11 072,00	Ressources propres (a) 2852€ Droits d'inscription 2 220€ CD 13 (s) 500€ MAMP (s) 2 000€ FIR (a) 1 500€ FED (a) 2 000€	avis favorable à l'unanimité
4	Sciences	Institut de Mathématiques de Marseille (I2M 7373)	BALLET Stéphane	<p>"Arithmétique Géométrie Cryptographie et Théorie des Codes" (AGC2T) Du 10 au 14 juin 2019 au Centre International de Rencontres Mathématiques (CIRM) Marseille - Luminy</p> <p>Pour cette 17ème édition d'AGC2T, l'objectif est double :</p> <p>Tout d'abord, l'objectif classique de cette conférence est de réunir au sein de l'université d'Aix-Marseille les jeunes chercheurs et les meilleurs spécialistes travaillant dans les domaines de l'arithmétique, de la géométrie algébrique sur des corps finis et leurs applications au codage et à la cryptographie.</p> <p>Ensuite, cette édition revêt un caractère exceptionnel puisqu'il s'agit de rendre hommage au membre fondateur de cette conférence, à savoir Gilles LACHAUD, décédé le 21 février 2018, et qui fut directeur de l'Institut de Mathématiques de Luminy ainsi que directeur du CIRM.</p> <p>80 participants</p>	Conseil Départemental des Bouches du Rhône	2 000,00 €	47 202,00	CIRM (a) 18 740€ FIR AMU (a) 2 500€ I2M (a) 1 000€ ANR Manta (s) 1 000€ VdM (s) 2 750€ CD 13 (s) 2 000€ Labex Archimède (s) 1 500€ Universität Ulm (s) 3 000€ Laboratoire GAATI UPF (s) 3 000€ Frais de pension d'une partie des participants (s) 11 712€	avis favorable à l'unanimité
5	ALLSH	Equipe sur les cultures et humanités anciennes et nouvelles germaniques et slaves (ECHANGES EA 4236)	COLIN-UMLAUF Nicole	<p>"Théâtre - Texte - Transfert. L'Arche Editeur : passeur entre les cultures - Traduire le théâtre" Du 21 au 23 mars 2019, Espace Fernand Pouillon, Marseille</p> <p>Objectifs : Ce colloque se propose de retracer, à la lumière d'exemples concrets, une histoire croisée complexe : en s'appuyant notamment sur la théorie des transferts culturels, celle des médiateurs et/ou sur la sociologie bourdieusienne du champ littéraire, il s'agira d'examiner, à l'instar de l'Arche Editeur entre 1950 et 2010, le rôle qu'ont pu tenir des éditeurs et des maisons d'édition dans la naissance des réseaux transnationaux d'artistes et d'intellectuels dans l'Europe d'après 1945. Les organisateurs souhaitent éclairer de la sorte la fabrique d'un théâtre transnational et réfléchir aux approches que requiert son étude.</p> <p>60 participants</p>	Métropole Aix-Marseille Provence	1 275,00 €	14 700,00	ECHANGES (a) 3 500€ Collège doctoral franco-allemand (a) 1 000€ CIELAM - EA 4235 (a) 1 000€ GOETHE Institut (a) 1 000€ FIR AMU (a) 1 650€ Université franco-allemande (s) 4 000€ CD 13 (s) 1 275€ MAMP (s) 1 275€	avis favorable à l'unanimité

	Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €	Avis de la Commission Recherche du 7 février 2019	
6	ALLSH	Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER EA 854)	ABBRUGIATI Perle	<p>"Biennale de la chanson : du malentendu dans la chanson" Du 2 au 3 avril 2019, Aix-en-Provence</p> <p>Objectifs : Ce colloque contribuera au rayonnement scientifique et culturel de la ville d'Aix-en-Provence puisqu'il accueillera notamment 12 chercheurs travaillant à l'étranger. Il sera la seconde Biennale internationale de la chanson, la première (subventionnée par le Conseil Départemental) ayant eu lieu en septembre 2017 à Aix-en-Provence et Marseille et au Louvre-Lens (Pas de Calais), avec un second volet de la première biennale organisé par les universités de Lille, de Valenciennes et d'Amiens. Sur le même principe, cette seconde Biennale sera en partenariat avec la ville de Lyon, à l'instigation de l'université de Lyon 2 et de l'équipe de recherche "Passages XIX-XX". Ce principe d'une manifestation jumelle sur deux villes ou lieux prestigieux permet de donner à l'évènement un grand retentissement national. Lieu d'une réflexion commune, cette manifestation permettra la diffusion et le partage des savoirs. Par ses dimensions interculturelle et internationale, ce colloque permettra de promouvoir l'activité de recherche artistique d'Aix-Marseille Université, au delà de ses murs.</p> <p>70 participants</p>	Métropole Aix-Marseille Provence	2 000,00 €	9 535,00	CAER (a) CIELAM (a) LESA (a) Amidex Ondes (a) Droits d'inscription (a) FIR AMU (a) MAMP (s)	1 500€ 1 500€ 500€ 2 000€ 535€ 1 500€ 2 000€	avis favorable à l'unanimité
7	ALLSH	Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix- Marseille (CIELAM EA 4235)	FLICKER Corinne	<p>"Sénèque tragique : La virilité et ses déclinaisons dans le théâtre de Sénèque et chez ses émules de Mussato à nos jours" Du 27 au 29 mars 2019, Espace Fernand Pouillon et Théâtre du Gymnase</p> <p>Objectifs : Le projet scientifique de la Maison du Théâtre d'Aix-Marseille Université repose sur l'articulation entre recherche et création contemporaine. Chaque année, elle organise des colloques internationaux, pluridisciplinaires et plurisectoriels, intégrés à la "Semaine Internationale du Théâtre d'AMU", à partir d'un ou plusieurs spectacles de la saison théâtrale programmée par les théâtres partenaires du territoire. La première édition de ce colloque prévu pour être récurrent propose de revisiter le théâtre de Sénèque, ou inspiré par lui depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours.</p> <p>40 participants</p>	Métropole Aix-Marseille Provence	2 500,00 €	13 500,00	CIELAM (a) CAER (a) AMU (a) CD 13 (s) MAMP (s) AMIDEX (s)	1 000€ 1 000€ 3 000€ 2 000€ 2 500€ 4 000€	avis favorable à l'unanimité

Point IX-a- Demandes de Dispense de Master 2

N°	Nom / Prénom	École doctorale	Laboratoire d'accueil	Directeur Thèse	Intitulé de la Thèse	Observations	Avis de la CR du 7 février 2019
1	ZOAITER Malak	ED 62	VITROME UMR_D 257	FOURNIER Pierre-Edouard	Description of new bacterial species from humans		avis favorable à l'unanimité
2	EL MOUDNI Abdelali	ED 356	ADEF EA 4671	CUQ Jean-Pierre	Le mémoire de recherche pédagogique : dispositif de formation des futurs enseignants de français. Cas des CRMEF	Le dossier apparaît moyen. Le sujet de thèse est assez proche de celui de M. Massiri (dont le parcours est également voisin) : n'y aurait-il pas une sorte de problématique en kit (le cadrage institutionnel, le mémoire professionnel, le schème pratique-théorie-pratique, la réflexivité de l'écriture) proposée aux doctorants et formateurs au CREMF ?	avis favorable à l'unanimité
3	MASSIRI Abdellatif	ED 356	ADEF EA 4671	CHNANE-DAVIN Fatima	La professionnalisation des enseignants stagiaires en formation qualifiante au CRMEF par les écrits professionnels : comparaison entre le récit et le mémoire		avis favorable à l'unanimité
4	KHAN Muhammad Adnan	ED 353	IUSTI UMR 7343	MARTIN GRAUR Irina	Développement des approches numériques pour la résolution des équations cinétiques de type Boltzmann		avis favorable à l'unanimité
5	KOUAMEN TATKAM Tatiana	ED 67	CDE EA 4224	GRANIER Thierry	Le cadre juridique des investissements en Afrique Francophone		avis favorable à l'unanimité
6	EL KAZZI Priscilla Binta	ED 62	AFMB UMR 7257	DECROLY Etienne	Rôle des méthylations internes des ARN viraux dans la réponse antivirale		avis favorable à l'unanimité

Point IX-b- Demandes de Convention de cotutelle de thèse

Commission de la Recherche du 07 février 2019

N°	Nom / Prénom	Partenaire de la cotutelle de thèse	Titre de la thèse	Ecole Doctorale	Directeur de thèse de l'université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Directeur de thèse de l'université partenaire	Laboratoire de l'université partenaire	Observation	Avis de la CR du 07 février 2019
1	ÖZGEN Fatma Feyza	Graz University of Technology (Autriche)	Light-driven Rieske-type hydroxylations using unexplored photoantenna cofactors	ED 250	ALPHAND Véronique	ISM2 UMR 7313	KOURIST Robert	Institute of Molecular Biotechnology	Financement : bourse projet H2020 PhotoBioCat	avis favorable à l'unanimité
2	FREREJEAN Catherine	Heinrich Heine University Düsseldorf (Allemagne)	L'homme-machine comme prémices de l'Homme nouveau : entre utopies et dystopies	ED 354	COLIN Nicole	ECHANGES EA 4236	VON HÜLSEN-ESCH Andrea	Institut für Kunstgeschichte	La doctorante a débuté sa cotutelle de thèse avec l'Université de Düsseldorf à l'Université d'Amiens. Suite à des incompatibilités d'approche entre les directrices françaises et allemandes, la doctorante a sollicité une nouvelle directrice de thèse française. La demande concerne donc les 2ème et la 3ème année de cotutelle de thèse. Thèse en autofinancement	avis favorable à l'unanimité
3	DOUNGA Johanna	Université Omar Bongo (Gabon)	Représentation sociale de la politique et engagement citoyen face au vote	ED 356	GIRANDOLA Fabien	LPS EA 849	KOUMBA Théodore	Centre de Recherches et d'Etudes en Psychologie	Financement : bourse de l'université gabonaise	avis favorable à l'unanimité
4	NGUYEN Manh-Tien	Université Libre de Bruxelles (Belgique)	Application harmonique des surfaces de Riemann vers des variétés asymptotiquement hyperboliques	ED 184	KELLER Julien	I2M UMR 7373	FINE Joël	Département de Mathématiques	Bourse Excellence of Science "Symplectic techniques in differential geometry"	avis favorable à l'unanimité

Point IX-c - Demandes d'avenant à une Convention de cotutelle de thèse

Commission de la Recherche du 07 février 2019

N°	Nom / Prénom	Partenaire de la cotutelle de thèse	Titre de la thèse	Objet de l'avenant	Ecole Doctorale	Directeur de thèse de l'université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Directeur de thèse de l'université partenaire	Laboratoire de l'université partenaire	Observations	Avis de la CR du 07/02/2019
1	TURCI Marcello	Universita' Di Roma La Sapienza (Italie)	Le développement thermal du secteur côtier de la ville d'Ostie	Prolongation 4ème année	ED 355	BOUFFIER Sophie	CCJ UMR 7299	TEN Alessandra	Dipartimento di Scienze dell'Antichità	Thèse en autofinancement	avis favorable à l'unanimité
2	ABEOUCHI Sylvère	Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)	En quête de l'ombre : la symbolique de l'obscur moderne	Prolongation 4ème année	ED 354	MAZAURIC Catherine	CIELAM EA 4235	KOUAKOU Jean-Marie	GRATEL (Groupe de Recherche en Analyses et Théories Littéraires)	Thèse en autofinancement	avis favorable à l'unanimité
3	ARAFAT Nadine	Université Libanaise (Liban)	L'assurance obligatoire évolution de droit libanais à la lumière de la loi 150/77 (étude comparée)	Prolongation 6ème	ED 67	BRUSCHI Marc	LDPSC EA 4690	IBRAHIM Ali	Droit des Affaires	Thèse en autofinancement	avis favorable à l'unanimité
4	ELSEEDY Heba	University of Alexandria (Egypte)	Rôle de la voie supramammillaire-hippocampique dans les épilepsies du lobe temporal : une approche optogénétique	Prolongation 4ème année	ED 62	ESCLAPEZ Monique	INS UMR_S 1106	ABDELMEGUID Nabila	Laboratoire de Neurosciences, Zoology Department	Bourse PHC IMHOTEP PROJET	avis favorable à l'unanimité
5	LE ROUX Gaël	Université Libre de Bruxelles (Belgique)	Ancien titre : "L'impact des accords commerciaux bilatéraux de l'Union européenne sur la convergence réglementaire avec les pays tiers : l'enjeu numérique" Nouveau titre : " Le droit de l'Union européenne et le numérique"	Prolongation 4ème année + modification du titre de la thèse	ED 67	MEHDI Rostane	DICE UMR 7318	DONY Marianne	Institut d'études européennes	Contrat ATER AMU	avis favorable à l'unanimité
6	EFFOSSOU Yannick Moïse	Université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)	Les mercenaires dans les conflits en Afrique australe (1975-2002)	Prolongation 4ème année + changement de directeur de thèse	ED 355	BRUYERE-OSTELLS Walter	CHERPA Sciences Po Aix	KOUASSI Yao nouveau directeur de thèse - GUESSAN Kouadio	Département d'Histoire Université de Cocody	Thèse en autofinancement	avis favorable à l'unanimité
7	VITAGLIANO Daniela	Università Degli Studi di Torino (Italie)	Nouveau titre de thèse : Analisi ed esegesi dei dialoghi con leuco di Cesare Pavese. Verso un ipertesto digitale	Régularisation inscription 4 et 5ème année + changement DR et titre de thèse	ED 354	ABBRUGIATI Perle	CAER EA 854	Nouveau Directeur de thèse : BOGGIONE Valter	Dipartimento di Italianistica	Thèse en autofinancement	avis favorable à l'unanimité